

**CAHIER DES CHARGES DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE
POUR LES ETUDIANTS INSCRITS EN 2^{ème} ANNEE DE MASTER MEEF MENTION SECOND DEGRE
A DESTINATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS, DES PROFESSEURS D'ACCUEIL ET DES ETUDIANTS**

2021/2022

Cahier des charges conçu en référence à :

Arrêté du 28 mai 2019

LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

Par accord entre le Rectorat et l'INSPÉ, l'organisation des stages de 2^{ème} année de Master MEEF (Mention second degré et Encadrement éducatif) est confiée à l'INSPÉ.

L'objectif du cahier des charges est de préciser le cadrage général arrêté à ce sujet.

Le stage de pratique accompagnée décrit dans ce cahier des charges s'adresse uniquement aux étudiants inscrits dans les Master MEEF.

Ces stages sont préparés, analysés et exploités dans le cadre du Bloc de connaissances et de compétences BCC-C / EC-C3 de la nouvelle maquette de formation

Objectifs :

Le stage en deuxième année de master permet aux étudiants d'exercer en pratique accompagnée auprès de publics d'établissements scolaires du second degré. L'apprentissage de cette autonomie pédagogique progressive doit permettre de poursuivre le développement des attendus de fin de formation acquis au cours des stages précédents.

Il vise plus particulièrement à développer les attendus suivants :

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A3 Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur
A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

A12 Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée

A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

A14 Planifie des séquences d'enseignement - apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.

A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.

A16 Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

A17 Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :

Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus), déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés, analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

Modalités de stage :

Les modalités de stage sont mixtes (26 semaines en stage filé (un minimum de 8h /semaine) complété au besoin par 2 semaines en stage massé 30 mai au 11 juin) afin d'atteindre un volume global de 216h.

- Le mardi et vendredi pour tous les parcours sauf l'EPS
- Le mercredi et vendredi pour le parcours EPS

Un document de suivi attestant du service accompagne le stagiaire et est certifié par le chef d'établissement.

L'étudiant prend contact avec la direction de l'établissement dans lequel il est affecté dès la connaissance du lieu de stage.

Il effectue son stage avec assiduité et ponctualité. A cette fin, il respecte le calendrier de stage et se présente aux jours et heures indiquées. Il avertit la Direction de l'établissement d'accueil et le professeur d'accueil s'il doit s'absenter pour une raison majeure.

Il participe à toutes les activités auxquelles il est convié.

Il prend connaissance du règlement intérieur ainsi que du projet de l'établissement et s'informe des usages de l'établissement en matière de droits et devoirs des élèves.

Il communique dans un langage approprié et de manière coopérative avec les divers membres de la communauté éducative dans les diverses situations rencontrées lors du stage.

Rôle du chef d'établissement

Le chef d'établissement accueille l'étudiant afin de favoriser son intégration à la vie de l'établissement, notamment en le présentant aux membres de la communauté éducative. Il détermine la formule d'encadrement du stage qui lui apparaît la plus susceptible d'amener l'étudiant à remplir ses obligations et notamment :

- Saisir les enjeux de la Vie Scolaire, de connaître le rôle des acteurs et partenaires de la communauté éducative ;
- Repérer les spécificités du public, de l'établissement, de son environnement en relation avec le projet d'établissement ;
- Connaître les activités, dispositifs favorisant l'autonomie, la responsabilité et l'insertion des élèves ainsi que les actions de prévention.

Rôle du professeur d'accueil lors de l'accueil des étudiants en stage de pratique accompagnée

Sur le plan pédagogique, il donne à l'étudiant les informations susceptibles de lui permettre de comprendre les principes qui guident la construction de son cadre de travail avec les élèves, sa conduite éducative de la classe, ses modalités de sanctions et de gestion des conflits éventuels.

Sur le plan didactique, il veille à l'informer des principes et modalités de mise en œuvre qui guident ses choix et sa pratique sur les points suivants : préparation des cours, programmation, progression, mise au travail des élèves, évaluation et intégration des technologies de l'information et de la communication. A noter, il est souhaitable qu'il puisse mettre en œuvre des situations d'apprentissage utilisant les TICE.

Dans le but de conforter sa pratique professionnelle naissante, il discute avec lui des observations qu'il a notées, facilite ses interventions auprès des élèves, l'implique dans l'organisation et la conduite du cours, facilite ses interventions auprès des élèves (individuellement, en petits groupes ou en groupe classe).

Il fournit à l'étudiant les renseignements utiles sur la classe en vue de la préparation de cours (programmes, objectifs, matériel didactique, ressources pédagogiques...).

Il observe les activités de prise en charge des élèves par l'étudiant et lui fait des retours bienveillants susceptibles de l'aider à améliorer sa pratique.

Durant cette période, le professeur d'accueil est attentif aux capacités de questionnement, d'observation, d'analyse et de compréhension des situations éducatives de l'étudiant, à son rapport aux élèves ainsi qu'à tous les signes qui témoignent de son implication dans le stage.

A ce sujet, le professeur d'accueil est impliqué dans le positionnement de l'étudiant sur les attendus de fin de formation (cf fiche de positionnement croisée). Ce positionnement permettra à l'étudiant de faire la preuve du développement de ces attendus lors de l'entretien à visée professionnelle du semestre 4 (le niveau 2 est exigé pour l'entrée dans le métier)

L'étudiant dispose d'un e-portfolio (Nextcloud) lui permettant d'avoir un espace numérique où il déposera ses réalisations, ses notes de cours, des ressources, ses fiches de positionnement et ses réflexions etc....

A cet effet, chaque étudiant M2 est accompagné par un formateur INSPE dénommé Tuteur Parcours

Le tuteur Parcours

- le tuteur-parcours a la charge de la professionnalisation de l'étudiant durant la totalité de son master
Le tuteur-parcours est donc en relation étroite à la fois avec l'étudiant, le professeur d'accueil et l'équipe pédagogique du parcours.

Les Missions essentielles du Tuteur-parcours sont :

- ❖ Accompagner l'étudiant pour l'aider à :
 - définir son identité professionnelle
 - construire son parcours de formation
 - positionner et aider l'étudiant à s'auto-positionner sur les attendus de fin de formation

- ❖ Travailler en collaboration avec le professeur d'accueil M2 afin de positionner conjointement l'étudiant lui permettant de prendre conscience de ses acquis et des progrès à réaliser.